Xme Année. — N° 334. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 8 Juin 1912.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— ; Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.— ; Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Sectarisme et Puritanisme

Plus d'une fois, des hommes que nous savons avoir de la sympathie pour nous, et même des camarades, nous ont reproché notre intransigeance, qualifiée à tort de sectarisme, et raillé notre sentiment de droiture et de dignité, comme un puritanisme prétentieux et ridicule; aussi quelques explications nous paraissent-elles nécessaires.

✠

Tout d'abord, nous sommes profondément anarchistes. Sans avoir le culte grotesque du moi, nous voulons demeurer, dans la plus large mesure possible, maîtres de nous-mêmes, et aux nombreuses causes et circonstances inévitables qui nous empêchent déjà trop souvent de l'être, nous n'entendons ajouter aucune règle, discipline ou autorité nouvelle. Nous repoussons tout groupement aboutissant à une diminution de la liberté et conséquemment de la valeur de l'individu, et ne voulons former une organisation ou, à proprement dire, un organisme que pour pouvoir accomplir des fonctions auxquelles nous ne sommes pas aptes isolément.

C'est dans ce sens que nous avons toujours été partisans du syndicalisme, que d'aucuns nous ont même accusés de vouloir troquer contre l'anarchisme, probablement parce qu'ils nous avaient mal lu. Cette conception nous fait considérer la force révolutionnaire du prolétariat comme basée sur l'autonomie des révoltes ouvrières, ainsi que l'avait entrevu Sorel avant de verser dans le nationalisme monarchiste. C'est pourquoi la centralisation, avec la toute-puissance des comités fédéraux et des fonctionnaires syndicaux constituant un nouveau parlementarisme économique bien plus dangereux que le parlementarisme politique, a été âprement combattue par nous.

Nous avons dénoncé les permanents ouvriers comme étant appelés à jouer un rôle funeste de dirigeants en contradiction avec le principe d'action directe ou d'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, et tous les faits, en Suisse comme en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, partout, sont venus nous donner raison. Le syndicalisme cessant d'être, selon l'expression de Fourier, « une puissance active jamais déléguée » du monde ouvrier, se résolvait en une nouvelle délégation permanente de pouvoir, autrement dit en une tyrannie de plus.

Quelques camarades nous opposaient au début qu'il y avait permanents et permanents, à peu près comme ces votards impénitents qui, en face des trahisons parlementaires les plus révoltantes, fréquentes et... générales, persistent à affirmer qu'il y a députés et députés.

Pendant ce temps, comme nous avions parlé d'abord d'organisations suisses, pour ne nous occuper qu'ensuite des exemples fournis par d'autres pays, par la France surtout, nos légalitaires nous accusaient d'inconséquence et de confusionnisme. Mais lorsque nous avons critiqué le syndicalisme soi-disant révolutionnaire de la G. G. T. française, au lieu de reconnaître notre logique, ils nous ont taxés d'ignorants n'ayant rien compris et de sectaires.

Et, malheureusement, des camarades suisses ont trouvé de même que nous allions trop loin; il fallait approuver à Paris ce que nous repoussions formellement à Genève. L'argument sentimental des persécutions endurées et de la prison subie devait peser plus que la logique et les faits les plus concluants. C'est un sentiment bien humain, parfois même méritoire, que d'excuser les faiblesses d'autrui, mais notre émancipation ne pourra cependant résulter que du fait de savoir vaincre le plus grand nombre possible de faiblesses. Et l'indulgence, en supposant qu'elle ne soit pas intéressée, c'est-à-dire inspirée par le besoin d'être excusé soi-même à son tour, n'équivaut-elle pas alors à se désarmer en face de l'ennemi?

La critique, répète-t-on, tue l'enthousiasme, produit le scepticisme, le découragement, mais qu'est-elle donc, sinon précisément la réaction indispensable contre toutes les faiblesses qui s'opposent à notre victoire?

✠

La seule critique qui soit vraiment désespérante, celle consistant à considérer la foule des travailleurs comme irrémédiablement abrutie et incapable désormais de tout grand effort libérateur, n'a jamais trouvé place dans nos colonnes et nous l'avons même plus d'une fois combattue. Ce n'est que par la solidarité que nous arriverons à la liberté. L'individu ne se préoccupant que de son salut individuel finit presque toujours par aboutir à des actes d'adaptation et nullement de révolte. D'ailleurs, la fameuse théorie de ne considérer les autres que comme des instruments pouvant servir à l'intérêt du *moi* a trouvé dans nos permanents sa plus exacte affirmation.

La preuve que notre critique n'a rien de sectaire, c'est que nous avons loué indistinctement tout acte de protestation, de résistance et de rébellion. C'est ainsi que Naine, Graber, Duvaud, d'autres encore, ont trouvé en nous des défenseurs convaincus, mais nous ne saurions vraiment pas admettre que pour avoir fait preuve de dignité et de courage et payé de sa personne une ou deux fois en sa vie, on acquière ensuite le droit de n'être plus que de vulgaires arrivistes ou exploiteurs de la crédulité de la masse. Ce qui est surtout de nature à jeter le désarroi parmi nous et à provoquer la méfiance populaire n'est-ce pas précisément la constatation que les plus beaux gestes ne cachaient le plus souvent qu'une vulgaire et basse spéculation personnelle?

Le culte des individus est toujours mauvais. Dès qu'ils se trompent ou, pire encore, qu'ils veulent tromper, pourquoi la critique n'exercerait-elle pas ses droits contre eux? Nous n'en avons pas moins rencontré des lecteurs nous reprochant successivement nos attaques contre Sigg, Naine, Graber, Duvaud, etc.

Ce fut surtout le cas pour Naine. Dès le début nous avons deviné à travers des déclarations ambiguës le politicien « sanss-crupules conscient ». Mais le fait de les avoir relevées nous a valu de véhémentes protestations surtout en pays neuchâtelois. Tous les protestataires ont reconnu par la suite que nous avions raison. Notre tort n'a été ainsi que notre prévoyance, nous pouvons l'affirmer avec plus de tristesse que d'orgueil.

Il en a été de même pour Gustave Hervé. Nous avons compris que le révolutionnarisme de cet homme profondément autoritaire et étatiste et partisan d'une « discipline de fer », était absolument superficiel. D'autre part, ses variations fréquentes dans lesquelles notre ami Malato veut bien reconnaître « le tempérament et la franchise de Hervé », mais qui n'en demeurent pas moins déconcertantes, nous paraissaient très nuisibles à l'éducation révolutionnaire de la foule, qui exige surtout quelques idées bien fermes et bien nettes. Eh! bien, nos critiques mesurées ont vivement ému d'excellents camarades, anti-votards convaincus, ne voulant pas admettre cette vérité aveuglante, que la *Guerre sociale* veut surtout ramener les brebis dispersées du parti unifié à la bergerie électorale, tout en essayant d'y entraîner les libertaires aussi. Sans parler des déclarations de Hervé lui-même, ne lisons-nous pas dans le dernier numéro de l'organe insurrectionnel, à propos de la Belgique qu'« aucun libertaire de là-bas n'aura, sans doute, l'idée saugrenue de bouder » à la bataille électorale du 2 juin? Nous ne pouvons pourtant pas sacrifier à un homme, fût-il en prison depuis quatre au lieu de deux ans, nos principes qui sont le fruit de l'histoire, de la science et des plus douloureuses expériences sans cesse renouvelées.

Vint dernièrement la conférence Faure sur la Franc-Maçonnerie. Le peuple, dont nous sommes, est nettement hostile à cette institution, car elle est une formidable pépinière d'arrivistes et sert surtout les intérêts des classes nanties. En Suisse, le procureur fédéral, chargé de la police politique, et un certain nombre de magistrats, policiers et mouchards en font également partie. Peu importe, d'aucuns se troublaient que nous osions critiquer Faure aussi. Mais est-ce vraiment trop demander que de faire passer les idées avant les personnes?

✠

— Il n'y a donc plus que vous d'honnêtes! Vous êtes les purs, les extra-purs, nous répètent d'autre part certains notoires pourris du socialisme profitard, qui raillent aussi une « sainteté » avec laquelle nos ennemis les plus haineux, avouant leur impuissance à nous calomnier, ont essayé de nous rendre ridicule.

La masse des membres de nos groupes, des syndiqués et une foule d'individus isolés donnent à la propagande sans rien en tirer. L'existence même de notre mouvement ne serait pas concevable sans cela. Or nous démandons que ceux qui prétendent faire la leçon aux autres agissent de même et nous condamnons l'anarchisme ou le syndicalisme devenant profession ou spéculation personnelle.

C'est bien simple et naturel. Notre puritanisme consiste dans le fait de ne pas admettre que dans la propagande les uns paient et les autres profitent, créant ainsi les *poires* et les *malins*. Au lieu de prétendre qu'« il n'y en a pas comme nous », nous voulons être « comme tous les autres », et combattons toute situation privilégiée réclamée au nom d'une action égalitaire.

Que ce soit donc compris une fois pour toutes. Nous demeurons les égaux de tous ces obscurs travailleurs, qui par leur obole font vivre leurs idées, mais n'en vivront jamais, et par cela même nous nous séparons de tout arriviste, intrigant ou parasite, méprisant d'autant plus le peuple qu'il l'exploite davantage.

L. B.

Vers la Vérité pour plus de Justice

Hé, hé! elle nous paraît bien vieillote, bien ratatinée, cette pauvre petite phrase, à l'heure qu'il est. Elle a eu cependant sa minute de grandeur; elle a présidé à la montée au pouvoir de nouvelles couches de gouvernants, elle a fait la fortune d'un grand nombre d'arrivistes attendant dans les coulisses de l'histoire le moment favorable pour se hisser aux places, aux bonnes fonctions largement rétribuées d'où l'on voit les choses sous un autre jour, avec une patience qu'on ne se connaissait pas et qu'apportent naturellement avec elles la responsabilité du pouvoir et la solidarité de l'assiette au beurre.

C'était l'heureux temps où l'on voulait aller au peuple, connaître ses angoisses, lui apporter le réconfort des honnêtes gens pour lesquels il peine tous les jours afin que rien ne leur manque, pour la joie desquels il fait le sacrifice de sa propre existence. Ah! le peuple, il n'y avait plus que ça! Toutes les mains se tendaient vers lui. On allait travailler tous ensemble, intellectuels et manuels, à la réconciliation des classes qu'un malentendu séparait; un malentendu d'essence morale, naturellement, car, bien sûr, il ne fallait pas toucher au principe de la propriété, demeuré intangible dans la suite des temps.

Partout s'ouvraient des universités populaires où l'on se proposait d'apprendre au peuple à mieux comprendre la très lente mais nécessaire évolution, à réfréner ses impatiences mettant en péril le progrès social qu'il s'agissait de réaliser sans coup

férir. Toutes les professions libérales rivalisaient de zèle, avocats, médecins, professeurs, étudiants même descendaient dans l'arène, allaient aux conférences, en faisaient à leur tour, poussés par un courant intellectuel nouveau, ne se préoccupant pas de ce qui allait advenir de cette fantaisie solidariste qui devait être sans lendemain.

Individuellement, il y avait chez beaucoup un grand fonds d'illusion; en tant que classe, c'était autre chose; toute cette belle protestation de solidarité cachait un grand besoin politique de s'appuyer sur le peuple pour le faire marcher cas échéant. L'affaire Dreyfus avait mis face à face la bourgeoisie libérale et le cléricalisme appuyant, au nom du saint principe d'autorité, les faussaires de l'état-major, leurs tenants et leurs aboutissants. Un vent de coup d'Etat soufflait; un coup de main militaire eût eu raison de cette rupture momentanée de l'équilibre bourgeois ; les prétoriens, comme on appelait alors les défenseurs de l'armée, n'osèrent pas le tenter.

Quand les choses furent remises au point; quand les intérêts de classe, brusquement brouillés, eurent repris leur assiette normale dans l'exploitation raisonnée du peuple, les braves bourgeois libéraux s'aperçurent tout à coup que la distance était trop grande entr'eux et les travailleurs; que ceux-ci prêtaient une fâcheuse attention à leurs intérêts de classe et que, dans les discussions qui s'élevaient au sein des universités populaires on revenait avec par trop d'insistance sur les questions d'ordre social pour lesquelles la science bourgeoise n'avait pas la réplique facile et péremptoire. Au reste, l'intérêt n'y était plus. Le personnel gouvernemental avait été changé, de nouvelles couches montaient au pouvoir et il était prudent pour beaucoup de ne pas perdre le bénéfice d'un pareil mouvement.

« La marche vers la vérité pour plus de justice » allait aboutir bientôt à une répression sauvage des mouvements ouvriers, et à une restriction inouïe jusqu'alors de ce que les bourgeois eux-mêmes ont appelé les « libertés nécessaires » quand ils étaient seuls à en profiter. On a remarqué partout, et nous l'avons vu en Suisse comme ailleurs, que la réaction est toujours plus forte quand ce sont les partis avancés qui détiennent le pouvoir que lorsque ce sont les partis rétrogrades qui ont en mains les rênes du gouvernement. Cela s'explique par le désir de donner des gages à la réaction en lui montrant que toujours sur le terrain des intérêts matériels l'entente est facile. Cette vérité s'est vérifiée une fois de plus dès que le radicalisme se fut hissé au pouvoir appuyé par les socialistes.

Les massacres de la Martinique, de Chalon et d'autres lieux en sont la preuve. Peut-être est-il utile de rappeler que ces massacres furent sanctionnés à la Chambre par des ordres du jour de confiance au gouvernement, votés entre autres par une quinzaine de socialistes.

Plus près de nous encore, alors que le Clemenceau de l'*Aurore* était ministre, nous avons eu les massacres d'ouvriers de Draveil et de Villeneuve-St-Georges. Sans compter tous les dénis de justice journellement commis vis-à-vis des travailleurs par le personnel gouvernemental, sans compter les provocations, les révocations arbitraires au lendemain de la grève des postes et télégraphes et après celle des cheminots. Jamais la police, même au temps de l'Empire, ne fut aussi provocatrice et aussi brutale qu'à notre époque. La répression a pris un caractère de sauvagerie et d'illégalité inconnu jusqu'alors.

Le préfet de police Lépine, le revenant d'Alger chassé à coups de pierres par les nationalistes, ce qui laisse sous-entendre son origine dreyfusarde est devenu un maniaque de l'assassinat légalisé sinon légal.

Toutes les forces gouvernementales, police, armée, magistrature sont mises à la disposition de l'exploitation capitaliste pour briser les mouvements de grève. La protection de la fameuse liberté du travail se fait par l'assassinat des ouvriers grévistes. Jamais, à aucun moment de l'histoire l'on a vu un tel acharnement pour rejeter le travailleur dans sa géhenne. La voilà la marche vers la vérité pour plus de justice !

L'aventure dreyfusarde en changeant le personnel d'Etat a fait naître des ambitions nouvelles: d'autres couches d'arrivistes aspirent au pouvoir. La vague de fond qui a balayé le cléricalisme gouvernemental et apporté des éléments nouveaux dont nous voyons aujourd'hui les hauts faits n'est pas encore apaisée; ses dernières ondulations nous tiennent en réserve des gouvernants inédits attendant dans l'équivoque des principes l'heure de nous doter de nouvelles formes d'écrasement.

Jaurès aura son heure, heure bénie par tant d'impatients dont le révolutionnarisme s'atténue tous les jours à mesure que les chances paraissent sourire à cette éventualité. Hervé s'était chargé d'amener aux urnes tous les récalcitrants de l'antiparlementarisme. Il serait puéril de dire qu'il n'y a pas réussi dans une certaine mesure. Son œuvre pourrisseuse a fait son chemin ; elle a sondé les appétits et beaucoup se sont réveillés à son appel.

Jamais peut être la nécessité de combattre l'Etat, de s'opposer à sa mainmise sur tant de domaines réservés jadis à l'initiative privée, de dresser un bilan de sa mauvaise gestion, ne s'est présentée aussi pressante à nos volontés. Jamais aussi le personnel de la politique militante ne fut aussi méprisable. Tous veulent du pouvoir pour faire des affaires, leurs affaires; la fièvre de l'argent est à sa période aiguë; c'est la ruée des appétits. Commencée sous le manteau d'un idéalisme trompeur la protestation dreyfusarde s'est vautrée dans la plus crapuleuse débauche d'affairisme dont les socialistes eux-mêmes n'ont pas su éviter les éclaboussures. Ce ne sont pas les 100,000 paletots socialistes, les Disques de l'*Humanité* et toutes les malpropres combinaisons des grands financiers du parti socialiste unifié de France, de la publicité en faveur de l'Argentine aux Bains de mer socialistes qui pourront nous préparer à une meilleure opinion de ce que sera le champ politique lors de l'arrivée de ces pilleurs d'épaves au pouvoir, but de toutes les ambitions et cause de toutes les palinodies et de tous les reniements. Jamais peut-être aussi, l'on ne nous a dressé autant d'embûches pour entraver notre œuvre de protestation et de critique.

C'est à pareil moment sous couleur d'entente révolutionnaire que l'on nous propose de mettre une sourdine à nos emportements et de considérer l'œuvre électorale du parti socialiste unifié, sinon comme une œuvre bonne en soi — on n'ose pas encore la recommander — mais comme une œuvre de la raison pratique à laquelle, au nom d'une tolérance d'eunuques, nous ne devons pas toucher.

Merci, amis qui cheminez comme saint Paul vers de nouveaux Damas, nous la connaissons la fameuse marche vers plus de justice — M. Jaurès en était, — elle nous a valu la plus violente réaction contre l'individu et ses besoins que la lutte contre le capitalisme ait eu jamais à enregistrer.

Gardez vos pipeaux pour ceux qui pensent que toutes les actions sont bonnes pourvu qu'elles engraissent leur homme.

G. H.

Doulourеuse illusion

Après les manifestations violentes de Budapest pour le suffrage universel, nous avons eu cette semaine en Belgique des troubles et des grèves sanglantes, à la suite de la victoire des cléricaux dans les élections de dimanche dernier. Et cela paraît presque un anachronisme à nous qui vivons dans un pays où « la démocratie coule à pleins bords », ce qui n'empêche pas la domination capitaliste d'y être tout aussi puissante qu'ailleurs si ce n'est davantage.

Comment le peuple peut-il se livrer à des manifestations politiques, alors que tant de raisons économiques bien plus importantes devraient solliciter son intervention et son action décisive?

Le monde ouvrier est encore malade, bien malade de la politique, qui par une douloureuse aberration transforme une question de liberté en une question d'autorité, c'est-à-dire de changement et non de suppression de maîtres.

D'aucuns prétendent que la résistance même des classes nanties prouve l'importance du suffrage universel, mais ne serait-ce pas là plutôt le fait d'un misonéisme aveugle, ou du calcul qu'aussi longtemps que la question du suffrage restera pendante, les travailleurs ne songeront pas à d'autres revendications plus essentielles?

En Italie, le tout puissant ministre Giollitti n'a pas hésité à accorder le suffrage presque universel, alors que dans ce pays l'agitation pour ce prétendu « droit » était vraiment nulle. Un député socialiste à la Chambre a terminé son discours sur la réforme, en félicitant le ministre de l'avoir présentée, « bien que s'il la retirait tout à coup sa majorité parlementaire resterait absolument la même ». C'est vraiment au milieu de l'indifférence universelle que la grande réforme démocratique a passé.

M. Giolitti l'a-t-il voulue en prévision des troubles que pourrait amener la guerre longue, coûteuse et qu'il devine désastreuse, comme l'a été celle du Transvaal pour l'Angleterre, pays infiniment plus fort surtout au point de vue économique? Tout d'abord, il peut sans doute obtenir la sanction des masses pour la guerre, et plus tard n'avoir à lutter que contre une opposition de bulletins de vote. Il vaut certes mieux se trouver en présence d'électeurs que d'émeutiers, d'autant plus que la masse électorale n'est pas plutôt formée que dissoute, et l'on n'a plus à traiter qu'avec des *élus*, dont le rôle n'a jamais été que celui de chercher des accommodements... à tout prix.

Voyez par exemple ce qui se passe dans le canton de Neuchâtel. Le mécontentement populaire, dû à n'en pas douter aux pires difficultés économiques, au lieu d'éclater en puissantes manifestations, de réveiller les meilleures énergies populaires, n'aboutit qu'à l'élection de deux conseillers nationaux et au changement de quelques municipalités, de façon que ceux qui devraient organiser la résistance au régime et à toutes ses institutions, vont au contraire y coopérer, avec l'illusion que sans en changer les bases les résultats peuvent devenir tout autres.

La bourgeoisie elle-même n'espérait sans doute pas trouver dans le suffrage universel une si puissante arme de conservation et de corruption tout à la fois. Aussi longtemps que le peuple ne réclamera pas une souveraineté autrement effective que celle électorale son esclavage demeurera intact.

Notre camarade Malatesta vient d'être condamné à trois mois de travaux forcés, à la suite d'une plainte portée par un nommé Bellelli. Celui-ci l'ayant traité de « mouchard turc », Malatesta répondit par une lettre ouverte que Bellelli lui-même était fortement soupçonné d'être un mouchard italien, et il offrait de soumettre à un jury ou de discuter en une réunion publique les deux cas à la fois. C'était vraiment trop généreux de la part de notre ami, surtout en présence d'une accusation on ne peut plus idiote. Bellelli répliqua par une canaillerie judiciaire qui lui réussit pleinement, mouchards et magistrats étant toujours solidaires.

A l'expiration de sa peine, le juge propose que Malatesta soit expulsé, et là-dessus trois députés ont déjà interpellé à la Chambre des Communes le gouvernement, qui n'a pas voulu donner de réponse sur ses intentions. Malatesta vient d'interjeter appel et nous voulons espérer encore que l'opinion publique aidant, le mouchard Bellelli ne triomphera pas une fois de plus.

A notre vieux camarade Malatesta, avec qui nous avons toujours été en une étroite et complète communion d'idées, nous envoyons du plus profond du cœur nos meilleurs vœux.

Autour d'un boycott

Dans le courant de janvier dernier, les journaux corporatifs et social-démocrates publiaient le communiqué suivant de la Fédération des travailleurs de l'Alimentation:

Nous demandons un acte de solidarité qui ne vous coûtera aucun sacrifice.

Le personnel de la fabrique Burrus, à Boncourt, ayant refusé d'entrer dans notre fédération, à l'instigation des patrons et de leurs sous-ordres, nous vous demandons simplement de ne pas fumer les tabacs et cigarettes Burrus, Mongol et autres, mais de fumer des cigarettes fabriquées par des ouvrières et ouvriers faisant partie de notre fédération.

Prière aux journaux ouvriers et socialistes de reproduire.

Bien entendu, les travailleurs de l'alimentation eux-mêmes n'avaient pas eu connaissance de la question, et ce n'était là qu'une décision prise par les permanents et le Comité Central.

Ce communiqué, du reste ne laissait pas de doute. Il ne s'agissait pas d'une mesure contre des patrons ayant congédié une partie de leur personnel, refusé de signer un tarif en vigueur partout ailleurs, ou dénié à leurs salariés le droit de se syndiquer, mais tout simplement d'imposer le syndicat obligatoire à des ouvriers qui n'en voulaient pas.

Pour nous, la plus grande réserve s'imposait, d'autant plus qu'au moment du boycott Vautier, nous avions été accusés d'en vouloir le maintien pour le compte de la fabrique Burrus. L'un de nos amis indigné, ayant demandé des explications sur cette infâme calomnie, il lui avait été répondu que MM. les permanents estimaient parfaitement légitime et naturel de se servir dans la lutte de certains patrons contre leurs concurrents. Et nous risquions ainsi de *marcher* pour MM. Vautier !

Nous avons cherché à nous renseigner, mais cela n'a pas été facile. Les ouvriers de la fabrique Burrus sont très méfiants vis-à-vis de tous ceux qui viennent leur parler de syndicat, et avec raison en somme, puisqu'ils n'y ont vu qu'un vulgaire chantage de quelques individus. Ce sont, d'ailleurs, des paysans pour la plupart, très bons catholiques, n'ayant jamais songé à se syndiquer et très étonnés lorsque la demande leur en fut faite et que MM. Burrus firent afficher dans leur fabrique la

lettre reçue à cet effet de la Fédération de l'Alimentation. Ils avaient, après tout, des conditions plutôt supérieures à celles d'autres fabriques similaires, et les dix heures et demie de travail n'était remplies que par les ouvriers aux pièces, âpres au gain; le reste du personnel n'en faisait en réalité que dix.

La lecture du communiqué pour la levée du boycott permet de comprendre que MM. les permanents se vantent de résultats déjà précédemment acquis ou que les ouvriers étaient en train d'obtenir eux-mêmes. Que pouvait bien logiquement réclamer la *puissante* Fédération, sinon le tarif Vautier? C'est pour le coup que les nouveaux *syndiqués* se seraient alors rebiffés pour la première fois de leur vie!

Un premier point est bien établi. C'est que ni les patrons Burrus ni aucun de leurs sous-ordres ne se sont jamais opposés à l'organisation de leurs ouvriers. Ils se sont d'abord simplement refusés à les *forcer* à se syndiquer, en quoi il serait vraiment étrange de les blâmer. Car étant donné ce précédent, comment attaquer un patron qui obligera demain ses ouvriers à s'inscrire dans une société quelconque? Ce n'est vraiment pas plaider le droit d'association que de faire des sociétaires forcés. Un droit s'expliquant par une contrainte de l'individu auquel il est reconnu, voilà bien une conception plaisante encore que très scientifique de nos centralistes!

Un ouvrier syndiqué parce que son patron l'aura exigé ne fera que lui reconnaître une autorité plus grande que celle à laquelle il a légalement droit. Entré dans le syndicat par ordre patronal, il en sortira de même le jour où l'organisation ouvrière voudrait jouer son véritable rôle d'émancipation. Mais de telles considérations n'émeuvent nullement nos permanents, qui recherchent avant tout des cotisants pour entretenir leur parasitisme.

Lors de l'affaire Vautier, la revendication capitale avait déjà été de même le syndicat obligatoire, et nous lisons dans une lettre de la Fédération de l'Alimentation, du 22 mars 1909, à M. David Vautier, la phrase suivante :

> Pour ce qui est de la question du syndicat obligatoire pour le personnel des fabriques de Grandson et Yverdon, j'ai exposé le cas à notre Comité central. Celui-ci maintient le principe du syndicat obligatoire, me laissant toutefois la liberté de chercher une base d'entente, qui vous permettrait d'exécuter cette clause conventionnelle, sans que vous dussiez redouter qu'une partie du personnel s'y oppose sérieusement.

Quelle hypocrisie! Le principe du syndicat obligatoire admis, l'ouvrier devra être renvoyé s'il n'entend pas se syndiquer, et il n'est pas facile de se mettre en grève contre le patron et le syndicat tout à la fois. Ceux qui croyaient que l'organisation syndicale allait établir nettement les situations patronales et ouvrière peuvent voir par cet exemple les incroyables confusions qu'elle peut aussi engendrer. Nous avons ici une véritable entente entre patron et permanent pour une double exploitation.

Naturellement, c'est pour son bien que l'ouvrier se voit forcé à payer un tribut de plus sur son travail. N'y a-t-il jamais eu un impôt qui n'ait été institué pour le bien des contribuables?... Et le patron lui-même, n'est-ce pas pour le bien de l'ouvrier qu'il l'exploite?...

✠

Mais revenons au boycott Burrus. Aussitôt prononcé, nous avons compris qu'il ne serait pas de longue durée. Les patrons auraient tôt fait de vaincre les scrupules qui les poussaient à laisser leurs ouvriers *libres* de se syndiquer ou non, d'autant plus qu'aucune condition onéreuse ne leur serait certainement imposée.

M. Burrus eut une entrevue à Bienne avec Ryser et Viret et en revint enchanté. Il ne tarissait pas d'éloges. Ces braves permanents savent tenir si bien compte des intérêts du patronat et sont si raisonnables! Qui donc avait laissé croire à nous ne savons quelle hostilité de leur part contre les employeurs? L'organisation ne se propose-t-elle pas d'*empêcher* les grèves et la puissance patronale ne repose-t-elle pas sur l'entente avec l'organisation ouvrière ou du moins avec ses permanents? M. Burrus, qui n'est pas un sot, eut bientôt fait de comprendre tout cela et commença à s'étonner de la résistance de ses ouvriers. Il était maintenant bien décidé à la vaincre.

Après avoir réuni son personnel, il lui fit une conférence sur l'utilité du syndicat, avec une autorité, comme bien l'on pense, qu'aucun propagandiste n'a jamais eue. Et pourtant, pour la première fois de sa vie patronale, il rencontra de la résistance.

— Se syndiquer? Pourquoi? Pour lutter, ouvriers contre patrons, non, puisque MM. Ryser et Viret avaient formellement exclu cette lutte et M. Burrus n'en envisageait pas même la possibilité. Pour s'entendre? Non plus, puisqu'on s'était toujours tellement bien entendus sans syndicat qu'il serait impossible de s'entendre mieux avec. Alors quoi?

Le conférencier ne savait que répondre, et d'autre part, bien que patron et habitué aux actes d'autorité, il hésitait à imposer sans autre à ses ouvriers de devenir membres d'une société dont ils ne savaient que faire. Il exposa alors que le boycott pourrait diminuer le chiffre d'affaires et l'obliger à congédier une partie de son personnel.

Cette considération produisit son effet, mais l'hostilité contre le syndicat n'en diminuait point

— Que nous veut-il? Notre caisse de secours?

— Non, vous la garderez en toute propriété.

— Et alors?

— Voici une convention. Dix heures de travail, en supprimant la demi-heure pour le goûter.

— Et pour les ouvriers aux pièces obligés de travailler une demi-heure en moins?

— Syndiquez-vous, et j'accorderai une augmentation proportionnelle.

— Oui, mais... se syndiquer... cela coûte-t-il de l'argent?

— Oh! quelques petites cotisations...

Un long murmure contre le syndicat créé pour alléger les poches.

M. Burrus sentant la cause syndicale péricliter fortement fait un émouvant appel à la conscience et à la solidarité de son personnel; peine perdue, l'hostilité persiste. Les ouvriers ne comprennent pas que le patron veuille leur faire dépenser de l'argent pour un syndicat dont ils n'ont cure. Pourquoi payer quelque chose pour ce qui ne sert à rien?

Finalement l'entente s'établit. Le patron payera les cotisations syndicales pour tous ses ouvriers. C'est lui surtout qui éprouve le besoin du syndicat et il est logique qu'il ait à se le payer.....

Vive donc le syndicat obligatoire et gratuit!

Et tous les journaux socialistes et ouvriers d'annoncer une nouvelle victoire *magnifique* à tout le prolétariat suisse et international.

✠

Nous n'avons pas voulu parler de ce boycott avant qu'il ne fût fini, car on n'aurait pas manqué de dire que nous étions les alliés du patronat, à la solde des pires ennemis du monde ouvrier, si nous avions exposé dès le début la vérité toute entière.

Peu nous importait d'ailleurs que Burrus fût ou ne fût pas boycotté, les intérêts des patrons ne nous concernant guère.

Mais nous avons tenu à expliquer pourquoi nous ne nous sommes pas associés à une mesure de chantage, qui pouvait aussi servir à de pires exploiteurs que Burrus. Les plus à plaindre sont comme toujours les ouvriers en jeu, qui à l'heure actuelle ont deux patrons au lieu d'un. Le syndicat, il est vrai, ne leur coûte rien, mais il vaut aussi moins que rien!

Et admirons toujours la science et la puissance du centralisme!

L. B.

Haute et basse Pègre

Nous avons déjà dit que la police est l'un des sujets les plus fréquents de polémique entre radicaux et conservateurs à Genève. Le *Journal* ne peut se consoler que l'un de ses grands hommes n'en soit plus le chef, et ne cesse de critiquer les dirigeants actuels. Le *Genevois*, à son tour, bien au courant de ce qui se passait autrefois dans cette chère police, lui répond par des affirmations, auxquelles le fait de se dire lui-même l'organe autorisé du gouvernement, donne une saveur toute particulière. Il est facile de deviner ce qui arrive du « prestige de l'institution » à travers cette polémique on ne peut plus édifiante.

Voici, par exemple, quelques passages de l'une des dernières réponses du *Genevois* au *Journal*, publiée sous le titre très suggestif de « Haute et basse pègre » :

Mais puisque c'est toujours les mots « police préventive » qui reviennent sous la plume de ces Zoïles, demandons-leur ce qu'ils pensent de la police préventive telle que la concevaient MM. Maunoir et Aubert.

Ont-ils oublié le cas de ce mouchard russe, arrêté pour vol avec effractian, puis mis en liberté provisoire, enfin candamné par défaut et que la police d'alors ne voulut pas arrêter, bien que sa présence eût été signalée *dans une localité voisine de Genève? Le personnage en question fut recherché, retrouvé et écroué plus tard. Par qui? Que le* Journal de Genève *réponde!*

Bien entendu, le *Journal* n'a rien répondu. L'ancien directeur de la police faisait notoirement du mouchardage pour le compte de la Russie et n'a donc pas voulu arrêter l'un de *ses* agents. Rappelons qu'à ce moment-là le député socialiste Nicolet était le grand ami de M. Aubert et prétendait ainsi pouvoir rendre les meilleurs services aux réfugiés russes. Bien entendu, jamais il n'en a été expulsé un si grand nombre qu'alors... Admirons donc son incroyable sottise, à moins que... l'un de nos camarades n'ait eu raison en croyant qu'il était aussi de mèche.

Ecoutons encore :

En fait de mesures préventives, il en est que l'on pourra prendre peut-être et qu'on aurait dû prendre jadis au moment de l'émission de certains titres sans valeur, dans laquelle sombra partie de l'épargne genevoise. Le Journal de Genève *est toujours à nous parler des petits voleurs; s'il daignait un peu s'occuper des détrousseurs en Bourse?*

Pourrait-il nous expliquer, par exemple, comment il a pu se faire que des hommes de haute, d'indiscutée honorabilité, appartenant au parti conservateur et à la haute finance, aient consenti d'apposer leur signature sur certains titres (voyez « Boa-Vista » et « Savons de Mozambique « [1], de telle sorte que, rassurée quant au sérieux d'affaires véreuses ainsi recommandées, la petite épargne genevoise y alla du fond de son bas de laine? Le Journal de Genève *nous dira-t-il ce qu'il pense de cela? Nous dira-t-il également ce qu'il pense du silence coupable dont on ouata les méfaits du « héros » de la dernière session des assises, silence équivalant à une véritable complicité morale, qui permit à Berlie de continuer ses exploits et d'en arriver non seulement à escroquer tous ses amis qui « marchèrent », mais encore à s'approprier les économies de ses serviteurs?*

De grâce, que le Journal de Genève *consente d'élargir un peu le débat, et qu'il avoue que sa fameuse police préventive « par en bas » — outre qu'elle instituerait un nouveau mode de justice (?) consistant à prévenir le délit possible en jetant à la porte tel quidam qu'on estimerait capable (selon quel crtière?) de le commettre — ne nous débarrasserait nullement des grands voleurs qui opèrent dans le maquis de la Bourse et qui ne sont que trop de « chez nous », ceux-là — donc inexpulsables, quoique parfaitement* undesirable!

Le *Journal*, bien entendu, continue à garder de Conrart le silence prudent sur toutes les questions qui lui sont posées, car il n'y a, évidemment, rien à répondre. Mais cela ne l'empêche pas de gémir toujours sur le petit nombre d'expulsions et d'y voir la perte même de la République! Pensez donc, il n'y en a qu'un millier par an, alors qu'avec M. Maunoir il y en a eu jusqu'à 1400! Cette instigation continuelle à frapper sans raison de pauvres diables ne réussit que trop, et c'est bien ce que l'on peut imaginer de plus abject, mais dans le monde de la « haute pègre » très chrétienne, l'abjection est devenue un suprême principe d'*ordre*.

[1] Voulez-vous que nous reproduisions en fac-simile pour l'édification de nos lecteurs, ces deux titres? Il y a bien quelques-uns de vos amis qui riront jaune! *(Note du Genevois.)*

EN VENTE AU **RÉVEIL :**

L'Almanach du Travailleur pour 1912. Publication élégante in-8, de 80 pages, couverture de Dalou, dessins de Grandjouan, Rousset, Josso, Naudin, Luce, Constantin-Meunier, Willette. Calendrier, renseignements aux ouvriers, nombreux articles de propagande et variétés. Prix: 30 centimes.

Notes en marge

Un écrivain libéral...

Il est bon de constater une fois de plus comment les libéraux les plus ardents deviennent, à la moindre alerte, de farouches réactionnaires. Tout le monde n'a peut-être pas oublié ce qu'écrivait Favon, l'ami du peuple, au lendemain de la grève générale du bâtiment en 1908, en parfait accord avec le *Journal de Genève*. Or voici ce que le rédacteur en chef du *Genevois* écrit, à la suite de l'aventure tragique de Dubois et Bonnot :

> Faire profession de foi d'anarchie équivaut à une déclaration de guerre à la société; sait-on jamais quand de la théorie on passera au geste? Or, accueille-t-on ses ennemis sous son toit?

Les anarchistes prétendent revenir à l'état de nature, c'est-à-dire de sauvagerie; leur place est donc sur tels points de la terre où florit encore cet état de nature. Pourquoi ne les y expédie-t-on pas?

Faire profession de foi d'anarchie n'équivaut nullement à une déclaration de guerre à la société, mais plutôt à certaines institutions sociales qu'il serait téméraire, voire même absurde, de prétendre éternelles. Ceci établi, et sans perdre notre temps à réfuter cette ânerie que nous prétendons revenir à l'état de nature, à la sauvagerie, admirons le libéralisme consistant sinon à tuer, du moins à déporter tous ceux qui n'acclament pas une société contre laquelle Herbert Spencer a prononcé la plus formidable condamnation en l'appelant « la société militaire », c'est-à-dire constituée surtout en vue de faire, de participer ou de contribuer à la guerre, qui, paraît-il, exprime la civilisation... Les sauvages sont ceux qui ne veulent plus de boucheries humaines.

La *Suisse* en commentant les derniers scandales de notre chère armée démocratique croit très spirituel de parler du « dangereux libertaire qui attaqua chez lui l'hôtelier de Lucens », du « lieutenant anarchiste qui, à St-Gall, avait fait rouer de coups de courroie une recrue attachée à son lit », de l'introduction « jusque dans nos casernes des larbins à la tête carrée qu'on a tout lieu de croire stipendiés par des comités anarchistes de Berlin », etc., etc.

Eh! bien non, Messieurs de l'ordre, l'armée est votre amour, votre gloire et votre soutien, et toute la pourriture qui s'y développe vous appartient incontestablement. Gardez-la et gardez aussi les brutes qui en vivent.

Dangereuse illusion.

Nos camarades plâtriers-peintres sont contents. Ils ont un tarif *légal* dont les patrons ne voulaient pas, bien que cela ne les engageât à rien. Encore une fois, faute d'idées et de principes, les ouvriers ont été induits en erreur par un soi-disant esprit pratique. Car nous connaissons l'objection : Si nous n'avions pas eu recours à la loi, les jaunes l'auraient fait à notre place, et nous aurions eu un tarif imposé par eux.

Mais jouer nous-mêmes le rôle de jaunes, pour les combattre, est évidemment ridicule. Et il est douloureux de voir des révolutionnaires sincères donner leur adhésion à une loi d'écrasement de la classe ouvrière, amenant ainsi la pire confusion dans nos rangs.

C'était assez des dirigeants de la grande Union Ouvrière pour lesquels le mouvement syndical ne saurait exister en dehors de la loi sur les conflits collectifs. Leurs fameux mouvements, en effet, ont tous lieu sous la haute direction de M. Maunoir, que l'on attaque ensuite violemment dans la presse, quittes à s'adresser encore invariablement à lui.

Nos camarades comprendront-ils qu'ils ont commis une faute de principe et de tactique, sans nul résultat pratique ?

Les patrons n'auront qu'à faire imprimer un tarif entièrement établi par eux, puis en exiger la signature par chaque ouvrier au moment de l'embauchage pour que le tarif des prudhommes soit pratiquement et légalement nul. Et en attendant, les salariés auront donné leur pleine adhésion à une loi qui visait à la suppression du droit de grève, dont le maintien n'est dû qu'à une pratique illégale, constamment renouvelée depuis une dizaine d'années, malgré les conseils de certains légalitaires. Il fut un temps où l'organe socialiste blâmait violemment les ouvriers se mettant en grève sans avoir suivi la procédure indiquée par la loi; aujourd'hui, ses chefs, eux-mêmes, n'y ont recours qu'une fois la mise-bas déclarée.

Notre opposition à la loi a fini par en changer entièrement l'interprétation et l'application, mais elle n'en demeure pas moins une odieuse tromperie. Et rappelons pour terminer qu'elle ne permet ni la fixation d'un prix minimum, ni la suppression du travail aux pièces, du marchandage et du travail à domicile. Après cela, que reste-t-il d'un tarif, la plupart du temps déjà si maigre?...

Chez le pendu?

La Revue Syndicale reproduit du *Socialisme*, l'organe guesdiste, un article sur le sabotage. Nous avons déjà dit plusieurs fois ce que nous pensions de cette arme de lutte pour n'avoir pas besoin de nous répéter. Mais il y a une conclusion qui mérite vraiment d'être relevée:

> Ces théories du néo-syndicalisme (sabotage, etc.) n'ont pu trouver de faveur que parmi ceux des syndiqués qui ont été écœurés des pratiques « poignonistes » du subventionnisme syndical, et aussi parmi les ouvriers écœurés par le ministérialisme et la collaboration de classe.
>
> Ce sont donc les syndicalistes « poignonistes » et les « ministérialistes » qui ont rendu possible la propagande du sabotage ». C'est parce qu'ils ont saboté le socialisme qu'ils sont les vrais responsables devant la classe ouvrière consciente de la crise qui secoue si profondément à l'heure actuelle le syndicalisme français.

Les pratiques «poignonistes», le subventionnisme syndical, le ministérialisme et la collaboration de classe... Mais n'est-ce pas là toute la besogne d'émancipation ouvrière telle que la comprennent politiciens et permanents en Suisse? Et non seulement en Suisse, mais dans tous les pays du monde. A noter aussi qu'au congrès d'Amsterdam, Jaurès en répondant à Guesde lui prouva surabondamment que les guesdistes étaient plus opportunistes que lui-même.

Ce pauvre Auguste n'a pas compris que les « poignonistes » sont les permanents et qu'il en est un lui-même! Laisser ensuite croire qu'il faudrait refuser les subventions, allons donc, il n'est pourtant pas mûr pour Münzingen! Mais voyez-vous, enfin, nos bons socialistes suisses faisant partie de la police et de la magistrature judiciaire condamner le ministérialisme et la collaboration de classe!

Haute moralité...

Le député socialiste Grandjean en interpellant le Département de Police sur la question des cinématographes a affirmé entre autres :

> Pour le dire en passant, le film Bonnot, loin de présenter des images violentes ou cruelles, offrait au contraire l'admirable épisode de l'acte héroïque du lieutenant Fontan, exemple de haute moralité s'il en fut.

A part le fait que M. le lieutenant n'a fait preuve d'aucun héroïsme, puisqu'il ne pouvait nullement être atteint, alors que les chefs exigent du moindre petit soldat qu'il marche résolument à la mort, nous aimerions savoir en quoi l'acte de dynamiter et brûler un garage constitue un « exemple de haute moralité s'il en fut »?

C'est vraiment une moralité plutôt renversante...

Les Conseils de guerre

L'affaire Rousset donne un regain d'actualité à la question des conseils de guerre. En France, l'on croyait bien en avoir fini avec eux après les différents procès Dreyfus; il semblait que jamais les juges militaires ne pourraient se relever de l'opprobre infamant dont ils s'étaient couverts eux-mêmes pendant cette campagne. Vols, faux, mensonges, illégalités, ils s'étaient rendus coupables de tous les méfaits qu'ils condamnent dans leurs prétoires; il faut avoir toute honte bue et posséder un culot vraiment militaire pour oser, après cela, former un nouveau tribunal. C'est pourtant ce que nous avons vu.

A nouveau des officiers se sont réunis pour juger (?) et acquitter d'autres officiers qui avaient refusé de marcher contre les prêtres de leur religion (troubles de Bretagne à la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat); à nouveau des officiers se sont réunis pour juger (?) et condamner des soldats ayant eux aussi refusé d'obéir dans des circonstances identiques.

Aujourd'hui les bandits galonnés vont plus loin : ils se font les instruments d'une vengeance. Pour nous Rousset est innocent, mais fût-il coupable, les juges n'auraient pas davantage le droit de violer, comme ils l'ont fait, la loi qu'ils sont chargés d'appliquer. Millerand, le renégat, en a été écœuré et a donné des ordres pour que la justice militaire conserve au moins les apparences. A quel point d'infamie les juges de Constantine ont-ils du aboutir pour faire reculer Millerand lui-même?

Peut-on espérer que le scandale Rousset, venant moins de vingt ans après le scandale Dreyfus, entraînera la disparition des conseils de guerre? il faudrait une bonne dose de naïveté pour le croire. Après l'affaire Dreyfus les radicaux-socialistes avaient promis de demander leur abolition; l'affaire Dreyfus leur valut places et honneurs, ils n'eurent cure des conseils de guerre. Si, aujourd'hui, les socialistes faisaient la même promesse, ils ne la tiendraient pas davantage. Ils ne sont pas les maîtres; les maîtres ce sont les financiers et les financiers ont besoin d'une répression féroce, de tribunaux qui condamnent à mort pour un geste, ce que n'oserait faire aucun tribunal civil.

Que nous importe, du reste? notre but est la disparition des armées permanentes, les conseils de guerre disparaîtront avec elles. Nous nous demandons même si, par la révolte que leur partialité sème dans les cœurs généreux, les conseils de guerre ne sont pas nos meilleurs auxiliaires dans la lutte contre le militarisme.

Les tribunaux militaires ont pu avoir, à une époque, un semblant de raison d'être quand l'armée était composée de professionnels. A la rigueur, on peut comprendre qu'il fut permis alors à ces mercenaires de se juger entre eux. Mais quand tous les citoyens durent passer par l'armée, quand le service militaire fut rendu obligatoire, les conseils de guerre devinrent un non-sens contre lequel protestèrent toujours les hommes indépendants.

L'esprit de caste le plus étroit et le plus faux s'y révèle avec ampleur. Il donne naissance, sous prétexte de discipline à maintenir, d'honneur de de l'armée à sauvegarder, à cette sévérité excessive qui condamne impitoyablement les simples soldats et sous le même prétexte d'honneur à sauvegarder, à la plus grande indulgence pour les gradés. Comme si l'honneur d'un corps quelconque pouvait s'identifier avec la félonie d'officiers comme Esterhazy, Henry, du Paty de Clam, Pan-Lacroix ou Guiraud; comme si l'honneur d'un corps quelconque n'était pas mortellement atteint quand, à 15 jours de date, un jugement acquitte l'officier qui a frappé le soldat et condamne le soldat qui a esquissé un geste de révolte vis-à-vis de l'officier.

Les conseils de guerre sont un reste d'une ancestralité brutale; ils ne sauraient résister au progrès moral des masses populaires.

Leur origine, en France, n'est pas très ancienne; c'est en 1768 que l'on voit apparaître quelques lois et règlements formant un embryon de juridiction militaire. Le Code de justice militaire actuellement en vigueur, date du 9 juin 1857, modifié par la loi du 18 mars 1875.

Avant 1768, les justices militaire et civile étaient confondues. Il est vrai que les seigneurs réunissaient alors tous les pouvoirs. A cette époque cependant l'autorité judiciaire était moins absolue que de nos jours, surtout si l'on considère l'actuelle juridiction militaire. La « haute justice » des barons était tempérée par les droits de basse justice qu'ils en avaient détachés pour les inféoder à quelques-uns de leurs propres vassaux et par les droits de justice personnelle que d'autres seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient acquis sur les roturiers de leurs domaines. Même ainsi morcelée, cette « haute justice seigneuriale » n'avait toutefois qu'une valeur très relative; on sait, en effet, qu'elle était devenue à tel point une source d'exploitation des subordonnés du seigneur et de revenus pécuniaires pour celui-ci que, dans la langue du moyen-âge, le mot *justitia* avait perdu son sens latin de justice ou juridiction pour signifier profit de justice.

Ne pourrait-on en dire autant aujourd'hui en ce qui concerne les conseils de guerre bien que la manière de réaliser ces profits ait changé de forme et en ait revêtu de nouvelles plus hypocrites?

Les défenseurs des conseils de guerre nous disent que « seuls gardiens de la discipline, les militaires peuvent seuls être compétents des conditions dans lesquelles on peut compléter les moyens de répression disciplinaire. » Si on leur accorde au besoin, les cas sur la discipline, de quel droit veulent-ils juger tous les autres quand un militaire est en cause?

En fait, la juridiction militaire constitue un anachronisme comme la juridiction ecclésiastique en constituerait un elle-même si elle existait encore. Il est plaisant de constater que les officiers tiennent aujourd'hui le même langage que les Inquisiteurs au moyen-âge. Le commandant Ravary s'écriait à la Cour d'assises, pendant le procès Zola : « Notre justice, Messieurs, n'est pas la vôtre, » comme le dominicain Bernard Gui, inquisiteur de Toulouse, disait lui-même, cinq siècles auparavant, en comparant les tribunaux de l'Inquisition aux autres cours ecclésiastiques : « Notre justice n'est pas la même que la leur. »

Ravary avait raison : il y a un abîme entre la justice civile et la justice militaire. Pourquoi faut-il qu'il y en ait un plus grand encore entre cette dernière et la justice tout court?

La justice n'a pas plusieurs visages; il ne saurait y en avoir une pour les civils et une pour les militaires, une pour les laïques et l'autre pour les clercs, une pour les croque-morts, l'autre pour les enterrés, une pour ceux qui travaillent, l'autre pour ceux qui ne font rien. C'est bien assez qu'il y en ait une pour les riches et une pour les pauvres.

Si, du reste, les militaires ont leur justice, il ne se trouve aucune bonne raison pour que chaque catégorie de fonctionnaires, préposée au maintien et à la marche de l'Etat, n'ait la sienne : commissaires, receveurs d'octroi, employés des postes et télégraphes, des contributions, de l'enregistrement, des hypothèques, puis les notaires, avoués, huissiers, instituteurs, etc., etc. jusqu'aux enleveurs de boues et aux indispensables vidangeurs publics.

M. C.